

Citadelle de Vauban - Parking du Front Saint-Etienne et rue des Fusillés de la Résistance - Instauration d'un stationnement payant pendant la période estivale

M. ROY, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : Le dispositif navettes Citadelle gratuites mis en place par la Ville de Besançon depuis 1996 sera reconduit cette année par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, du 30 juin au 25 août.

Pour optimiser ce moyen de transport, le parking de la Citadelle situé devant le Front Saint-Etienne (200 places) ainsi que la rue des Fusillés de la Résistance seront rendus payants entre 9 heures et 18 heures.

Initialement prévu à 1,50 € par délibération du Conseil Municipal du 8 novembre 2001, ce tarif pourrait être porté à 2 € pour inciter à l'utilisation des navettes, compte tenu du nombre restreint de places de stationnement, pérenniser le succès de cette opération et augmenter la fréquentation de la Citadelle.

Ce forfait de 2 € serait demandé pour chaque véhicule, pour une durée de stationnement illimitée.

Par ailleurs, la gratuité serait appliquée aux personnes handicapées sur présentation de la carte d'invalidité et du macaron GIG - GIC.

Le Conseil Municipal est invité à approuver cette nouvelle tarification pour la période du 30 juin au 25 août 2002.

«**M. LE MAIRE :** Je rappelle que par le passé, la Municipalité avait largement investi sur un projet d'accès au site qui a été combattu par certains et que nous avons donc dû remettre dans nos cartons, entre autres grâce à l'activisme d'une Mme Maryvonne de SAINT-PULGENT qui était la directrice du patrimoine et qui ne l'est plus d'ailleurs.

M. Alexandre CHIRIER : Sur ce dossier-là, je ne suis pas tout à fait d'accord, je vais vous dire pourquoi : je ne pense pas qu'à 2 € ça soit suffisamment dissuasif pour empêcher les personnes qui veulent y aller en voiture d'y aller et j'ai plus l'impression que c'est une occasion de faire une petite recette supplémentaire sur la Citadelle.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas la Citadelle, ça n'a rien à voir.

M. Alexandre CHIRIER : Ça ne va pas à la Citadelle, je suis bien d'accord mais enfin sur l'équipement en quelque sorte. La deuxième chose c'est que la solution des navettes qui est j'espère une solution provisoire, est difficile aussi puisque je me suis laissé dire qu'il y avait des problèmes de croisement de bus, de petit train, de choses comme cela. Est-ce qu'on ne va pas multiplier les bus là-haut et à un moment donné se retrouver avec des gros soucis ? Donc je ne pense pas que ce soit une mesure qui ait vraiment un grand intérêt que de mettre le coût à 2 €.

M. LE MAIRE : Alors vous proposez quoi, Monsieur CHIRIER ?

M. Alexandre CHIRIER : J'aimerais qu'on réfléchisse. J'avais déjà posé la question l'année dernière, on avait parlé du problème des transports, que soit intégré l'accès à la Citadelle dans la réflexion et de manière rapide pour qu'une solution soit apportée. La solution des navettes de bus n'est pas à mon sens une bonne solution, on ne peut pas non plus emmener des milliers de voitures, donc il faut trouver une alternative. Il y a eu des propositions, je ne veux pas faire renaître un débat qui a eu lieu dans cette assemblée à un moment où je n'avais pas l'honneur d'y être...

M. LE MAIRE : Je regrette que nous n'ayons pas pu le faire à l'époque parce qu'à ce jour nous aurions deux câbles totalement invisibles qui traverseraient le Doubs, des cabines de téléphérique qui s'encastrent de façon invisible sous les rochers de la Citadelle, un accès par un parking aux Prés de Vaux et un aspect ludique pour ce transport, un attrait supplémentaire pour la Citadelle. Je rappelle quand même que cette opération, qui a été menée par certains que je ne citerai pas ici, a quand même coûté plus d'un million de francs à la Ville puisque nous étions très en avance -moi j'avais déjà vu avec la société PROMAGALSKI le «design» des cabines- et que Mme de SAINT-PULGENT avec quelques vieilles barbes a réussi à nous «shooter» ce projet et que désormais, quelques années après, eh bien effectivement nous nous retrouvons sans accès à la Citadelle, les cars continuent à polluer la Porte Noire et à la dégrader. Mais je ne dis pas que vous en êtes responsable, vous n'en êtes pas absolument responsable, d'ailleurs personne ici dans l'opposition n'en est responsable. C'est un dossier que j'ai soutenu et qui était à l'origine un dossier de M. BLONDEAU qui, comme chacun le sait, n'est pas un de mes amis politiques, c'est l'ancien président de la Chambre de Commerce. C'était un projet de téléphérique qui était intéressant puisqu'il y a le même projet à Grenoble qui s'appelle «La Bastille». Il y avait deux câbles totalement invisibles, peut-être avec un ballon rouge pour que les avions ne se jettent pas dedans au milieu de la vallée du Doubs, c'était totalement intégré dans la barrière rocheuse, ça permettait en plus l'accès aux personnes âgées, aux handicapés, d'aller directement sur le second front, donc d'augmenter la fréquentation, c'était un prolongement, c'était intégré à notre réseau de transport en commun, puisque c'est Via qui devait le faire, c'était un projet parfait, sauf qu'il y a eu un ministre dont je ne citerai pas le nom qui est venu ici dans un hôtel dont je ne donnerai pas le nom, et qui a «foutu» carrément le projet en l'air pour des raisons politiques. Je ne voudrais pas relancer le débat, vous n'y êtes pour rien.

M. Alexandre CHIRIER : Je voudrais juste terminer, Monsieur le Maire, si vous me permettez, je m'offusque moins que d'autres quand vous m'interrompez. Simplement, est-ce qu'on ne peut pas profiter, parce qu'il y avait la solution du téléphérique, il y avait d'autres solutions, moi je n'ai pas étudié dans le détail, qui avaient été également proposées...

M. LE MAIRE : On les a toutes étudiées.

M. Alexandre CHIRIER : ... je ne sais pas jusqu'où vous êtes allé, il y a peut-être une troisième voie mais ça serait peut-être bien qu'on profite de l'opération ATSR pour voir l'accès par rapport à la Citadelle puisqu'il y a une liaison avec l'eau évidente, elle est quasiment dessous et ça a un coût important que de trouver un jour une solution par rapport à cet accès. J'aimerais qu'on profite de ces crédits qu'on n'a pas aujourd'hui mobilisés de manière très efficace pour permettre de trouver une solution. C'est une suggestion simplement.

M. LE MAIRE : Je ne veux pas relancer le débat là-dessus mais ce dossier-là je le connais encore par cœur.

M. Alexandre CHIRIER : Vous avez l'habitude des dossiers sensibles, Monsieur le Maire, vous pourrez le gérer.

M. LE MAIRE : Je gère tous les dossiers, ça va. Je démine, petit à petit on démine, et bientôt je n'aurai plus de dossiers à déminer, je vais pouvoir mettre en avant mes propres projets. Ce dossier-là je le connais bien. Il y avait trois possibilités : un téléphérique, un funiculaire ou un ascenseur. Les deux premiers projets ascenseur et funiculaire ne conviennent pas parce qu'il n'y a pas une possibilité de parking à proximité sous la Citadelle qui permette d'accepter 500 ou 1 000 voitures. En plus, le projet d'ascenseur ne convenait pas, la Citadelle est bâtie sur un anticlinal, il y a des problèmes de glissement des couches de cet anticlinal qui font que c'est quasiment impossible de bâtir un ascenseur ou alors ça coûte une fortune. Le funiculaire, il faut le faire monter le long de la muraille, ce n'est pas très esthétique, à mon avis, et il y avait un problème de parking. La seule solution c'était le téléphérique puisque nous avons

acheté les terrains BOLLORÉ et autres pour en faire un parking, il y aurait eu sur ce parking une station en bout du pont que nous allons construire pour déboucher du tunnel sur la Citadelle, c'était parfait. Parfait sauf qu'on nous a foutu le projet en l'air et que ça a coûté 1,5 million à la Ville et que les bus continuent à détériorer d'une façon irrémédiable une porte qui date de Jules César. Alors qu'on revoie le projet, je ne suis pas contre mais maintenant c'est vrai que... S'il y a une unanimité de ce Conseil Municipal pour aller dans ce sens, je veux bien qu'on revoie le projet. Mais je peux vous dire qu'on en a largement parlé et que ce sont un certain nombre de conseillers municipaux qui ne sont pas ici ce soir qui l'ont shooté, c'est la vérité mais je ne vous en fais pas le reproche. Je m'arrête là-dessus parce que ce n'est pas à l'ordre du jour.

M. Jean ROSSELOT : Vous faites appel au consensus, à l'oecuménisme et finalement vous n'avez peut-être pas tort parce que c'est quand même un point très important. C'est un des aspects de ceux que j'ai énumérés lundi soir en Agglomération au dossier de la revalorisation des Prés de Vaux. On ne l'a pas cité mais c'en est un de plus avec l'eau, le patrimoine, l'économie, les transports, etc. parce que, Monsieur le Maire, ça fait quand même un peu pitié, je vais vous dire pourquoi, que d'un côté face à cet enjeu considérable, face à Vauban qui doit se retourner dans sa tombe, vous nous proposiez de discuter de quelques centimes à mettre dans un parking, un rapport budgétaire devant 55 conseillers municipaux portant sur la discussion de quelques centimes à mettre en plus ou en moins dans un parking dans un des plateaux de la balance et puis de l'autre présenter à l'UNESCO, à l'ONU je ne sais plus quoi la possibilité de classer en patrimoine de l'humanité...

M. LE MAIRE : Je n'ai jamais dit cela, moi.

M. Jean ROSSELOT : Enfin la personne qui siège à côté de vous. Elle est quand même proche de vous, mais ce n'est pas une mauvaise idée d'ailleurs quand on voit ce que Lyon a fait de cette procédure, le vieux Lyon est classé patrimoine de l'humanité et il faut voir ce que c'est. Ce n'est pas du tout humiliant quand on sait qu'en dépit de tous les efforts que vous faites pour faire disparaître les vieilles pierres gauloises, Besançon est associée à César, César aux commentaires, etc. Ce ne serait pas idiot de porter devant les instances, je ne sais pas lesquelles, une demande de classement au patrimoine de l'humanité mais reconnaissez qu'entre les quelques centimes à mettre dans un parking et puis une demande de classement au patrimoine de l'humanité, il y a quand même un fossé qui est presque aussi grand que celui qui dévale le long des falaises de la Citadelle.

Ceci étant dit, vous êtes un excellent historien, quelquefois moi je reviens trop en arrière, là vous le faites beaucoup «c'est ceci, c'est cela, ils n'ont pas voulu, c'est de leur faute, c'est dommage, je connais bien le problème», c'est vrai d'accord mais le moment est peut-être venu de se tourner vers l'avenir, de reprendre le problème de manière constructive. Les techniques, je le sais car je l'ai entendu, concernant le téléphérique ont évolué. Si ce que vous dites du coût de l'ascenseur est vrai, moi je pensais que ce n'était pas cher, enfin relativement, il faudrait peut-être revoir la question dans le cadre d'un grand projet d'agglomération qui inclurait tout ce qu'on a dit lundi soir à propos de la revalorisation des Prés de Vaux plus la desserte de la Citadelle et je ne crois pas que parmi mes onze collègues vous trouviez beaucoup d'objections à cela.

M. LE MAIRE : Comme quoi tout change. Je vais être obligé de vous classer du côté des bons opposants maintenant. On va peut-être arrêter là-dessus parce que ce n'est pas l'objet du débat, chacun a bien compris que...

M. Jean ROSSELOT : Mais vous prenez acte ?

M. LE MAIRE : Je prends acte d'autant plus facilement que c'était un projet dont j'étais l'initiateur et que j'ai eu beaucoup de mal à accepter qu'on le shoote.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire vous n'allez peut-être pas me trouver un bon opposant parce que si nous ne sommes pas responsables bien entendu de ce qui s'est décidé auparavant, j'ai déjà dit lors d'un débat l'an dernier sur le même sujet que pour ma part je me sentais tout à fait solidaire de mes anciens collègues élus municipaux qui s'étaient opposés au téléphérique pour des critères d'esthétique de la Citadelle. Alors peut-être que les choses ont évolué, que ces critères ne se poseront plus mais au-delà de cela ce que je trouve curieux c'est à chaque fois votre réponse qui est de revenir sur le passé et de ne pas réfléchir à d'autres propositions. Je ne doute pas de la valeur des réflexions sur le passé. Je vous rappelle aussi que ce n'était pas uniquement quelques personnes qui venaient de Paris dans certains hôtels et je ne suis pas certain qu'elles étaient dans l'hôtel que vous évoquiez, il y avait quand même je crois au niveau de la DRAC à Besançon des grandes questions qui se posaient et il faut voir les choses de façon un peu plus objective.

Ensuite, il y a une autre question qui me semble avoir été évoquée, et même par vous et vos amis, c'est que le surcoût que peut représenter une modalité d'accès par exemple par téléphérique au prix déjà du billet alors qu'on a été obligé quand même de diminuer les tarifs et de subventionner pour permettre aux Bisontins et aux autres d'aller à la Citadelle, c'est une réalité, un surcoût qui aurait été assez conséquent, je crois, et quand on imagine des familles payer le transport plus les billets, on n'est pas certain qu'on y gagnerait beaucoup en terme d'entrées à la Citadelle. Il faut peut-être réfléchir et sortir de ce débat, ce n'était pas bien d'un côté, vous nous avez empêché de l'autre.

M. LE MAIRE : Vous proposez quoi au fond concrètement ?

M. Pascal BONNET : Je vous demande de sortir du débat sur le passé.

M. LE MAIRE : Mais au-delà de ça ?

M. Pascal BONNET : Au début du mandat précédent, j'ai le souvenir que Jean-Claude DUVERGET avait suggéré une réflexion sur un accès par derrière et on n'a pas l'impression que cela a été tellement étudié.

M. LE MAIRE : Si, cela a été étudié en son temps mais ce n'est pas possible pour un certain nombre de raisons. On ne va pas refaire le débat sur la Citadelle ce soir mais on en reparlera un jour si vous le voulez.

Mme Françoise BRANGET : Je ne veux pas rallonger le débat. Juste une précision parce que vous avez dit que l'ascenseur coûterait un prix exorbitant. A l'époque de tous ces débats, l'ascenseur avait été chiffré et nous avions des devis faits par le constructeur du tunnel sous la Citadelle. C'était à mon avis un devis qui était fiable et qui coûtait largement moins cher que le téléphérique mais c'est tout c'est une précision.

M. LE MAIRE : Comme quoi il y a des idées reçues. Je n'ai pas parlé de coût, j'ai parlé de deux choses, la difficulté de le faire, c'était sous un anticlinal et la difficulté qu'il n'y ait pas de parking, je n'ai moi-même ce soir pas parlé de coût. Vous, vous en avez parlé mais moi pas, enfin peu importe, mais effectivement cela avait été évoqué. Cela dit on aura l'occasion d'en rediscuter. Vous écouterez la bande mais moi je suis sûr que je n'ai pas parlé de coût mais c'est tellement inscrit dans les têtes».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à la majorité, deux Conseillers votant contre et neuf s'abstenant, approuve cette proposition.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2002.